



SÉANCE **ORDINAIRE** DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES QUI SE TIENDRA LE MARDI **7 DÉCEMBRE 2010**, À **19 H 30**, AU 1740 RUE ROBERVAL, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE.

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
  - 1.1. Accueil des commissaires-parents.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2010.
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
  - Service des ressources financières***
    - 6.1. Dépôt des États financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2010.
  - Direction générale***
    - 6.2. Plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes / amendement / autorisation de consultation et calendrier de consultation.
    - 6.3. Réaménagement du centre administratif.
  - Service de l'organisation scolaire***
    - 6.4. Modification de l'ordre d'enseignement ou des cycles ou parties de cycles dispensés par les écoles du secteur de Saint-Amable à compter de l'année scolaire 2011-2012 / adoption.
    - 6.5. Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles de Saint-Amable / adoption.
    - 6.6. Plan de répartition des élèves dans les écoles de la CSP / adoption.
    - 6.7. Scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur (3<sup>e</sup> année du plan de trois ans) / renouvellement de l'entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy.
    - 6.8. *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2011-2012* / adoption.
  - Service des ressources éducatives***
    - 6.9. Nomination d'un représentant des organismes extérieurs au Comité CSEHDAA.
  - Secrétariat général***
    - 6.10. Démission et remplacement d'un commissaire.

7. Point d'information (néant)
8. Affaires diverses.
9. Protecteur de l'élève / rapport.
10. Parole au public.
11. Rapport de la présidente.
12. Parole aux membres du Conseil
  - 12.1. Parole aux commissaires-parents
13. Levée de la séance.